

A la loupe p. 2
Une compétence écoles
intercommunale

Finances p. 4
Les chiffres clés

Economie p. 6
Une démarche innovante

Actualités p. 8

Environnement p. 10

Infos Pratiques p. 12

« Toulx Sainte Croix » (@Géraldine Brigand)

Auge • Bétête • Blaudeix • Bord-Saint-Georges • Boussac • Boussac-Bourg • Budelière • Bussière-Saint-Georges • La Celle-sous-Gouzon • Chambonchard • Chambon-sur-Voueize • Clugnat • Cressat • Domeyrot • Évaux-les-Bains • Gouzon • Jarnages • Ladapeyre • Lavaufranche • Lépaud • Leyrat • Lussat • Malleret-Boussac • Nouhant • Nouzerines • Parsac-Rimondeix • Pierrefitte • Pionnat • Saint-Julien-la-Genête • Saint-Julien-le-Châtel • Saint-Loup • Saint-Marien • Saint-Pierre-le-Bost • Saint-Silvain-Bas-le-Roc • Saint-Silvain-sous-Toulx • Soumans • Tardes • Toulx-Sainte-Croix • Trois-Fonds • Verneiges • Viersat • Vigeville



EDITO

Maîtrise de la dépense publique, stabilité de la fiscalité locale, nous entamons notre exercice budgétaire dans la continuité de la ligne fixée au début de notre mandature.

Pour résumer, Creuse Confluence a une situation financière saine, plutôt prospère, sans augmenter les impôts. Cela n'est pas le fruit du hasard. C'est le résultat de choix politiques assumés en matière d'aménagement du territoire, un travail collectif porté par un engagement fort des élus et des agents.

Grâce à cette gestion maîtrisée, notre capacité d'investissement nous permet notamment d'accompagner financièrement les entreprises du territoire à travers des dispositifs qui sont de véritables « couteaux suisses » adaptables selon les projets.

Accompagner, soutenir, travailler ensemble pour donner le meilleur à nos enfants, garants de notre avenir. C'est dans cette optique que la rentrée scolaire de septembre se fera sous la compétence de l'intercommunalité en symbiose avec les Communes.

L'avenir de nos enfants, c'est aussi et surtout avoir le courage de s'attaquer aux défis environnementaux, changer nos habitudes, modifier nos comportements, nos usages, pour permettre de diminuer le tonnage de nos déchets ménagers en recyclant, compostant, triant et donc limiter le coût du traitement.

Fidèlement et à votre écoute,

Le Président
Nicolas SIMONNET

LA COMPÉTENCE ÉCOLES À LA LOUPE

Incontournable pour les familles, essentiel pour nos enfants et notre avenir, l'accès à une éducation performante est pour nous un enjeu majeur.

Déjà effective sur une partie de notre territoire, la compétence école sera étendue sur l'ensemble de Creuse Confluence à partir du 1er septembre 2019, pour offrir un environnement éducatif égalitaire et contribuer au bien-être de vos enfants et de l'équipe enseignante.

Ainsi, la Communauté de Communes sera en charge dès la rentrée :

- du personnel des écoles (ATSEM - Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles et agents d'entretien);
- de l'achat du matériel pédagogique, des fournitures scolaires et des équipements;
- des transports liés aux sorties pédagogiques durant le temps scolaire;
- des travaux d'entretien et de réhabilitation des bâtiments.

Une harmonisation progressive et une proximité conservée

Notre territoire compte :

- 22 écoles dont 4 en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI);
- 52 classes de la maternelle à l'élémentaire soit 1000 enfants scolarisés.

En prenant la décision de transférer la compétence école à l'échelon intercommunal, les élus souhaitent offrir une qualité de service homogène, de bon niveau et efficient dans toutes les écoles du territoire.

Pour relever ce défi, la Communauté de Communes met en place une organisation en coopération étroite avec les Communes pour arriver à terme à une harmonisation de la qualité de ce nouveau service intercommunal.

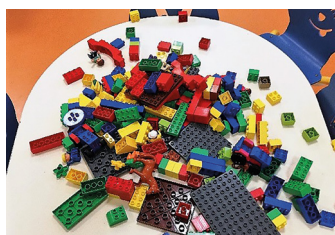
En effet, soucieux de conserver un lien de proximité avec les familles, les enseignants et les mairies, les élus de Creuse Confluence ont demandé à chaque Commune accueillant une école de nommer au sein de son conseil municipal des « référents écoles ». Ces derniers sont les interlocuteurs de terrain privilégiés et permettent à la Communauté de Communes de rester en contact étroit avec les écoles.

Une mutualisation bénéfique

Les nouvelles possibilités de mutualisation vont permettre de réaliser des économies de fonctionnement tout en maintenant une bonne qualité d'accueil.

En effet, en groupant les demandes des écoles en matière de petit équipement, fournitures scolaires, transports pour les sorties pédagogiques... la Communauté de Communes peut obtenir des tarifs « grandes quantités » attractifs et réinvestir les économies réalisées dans d'autres postes de dépenses comme des travaux de réhabilitation des locaux, l'acquisition de matériel informatique... C'est l'opportunité d'améliorer encore l'équipement de nos écoles.

Un état des lieux des besoins (travaux, équipements...) est en cours.



Des professionnels au service de l'école

Qu'ils fassent partie du personnel communal ou de la Communauté de Communes, les agents constituent une seule et même équipe intégrée aux écoles. A la rentrée prochaine, vous retrouverez donc les mêmes employés qui jouent un rôle clé au sein de chaque établissement scolaire. Cette mise en commun permettra de partager les pratiques, les formations ... assurant des compétences professionnelles de premier ordre.

Actuellement, ce sont 40 agents, techniques et professionnels de l'enfance qui œuvrent tous les jours pour apporter des conditions d'accueil épanouissantes à vos enfants.

Le coordonnateur écoles

Pour faciliter les échanges, le travail de mutualisation entre les différents acteurs et être réactif sur le terrain, nous avons recruté un coordonnateur école en mai dernier, Jérôme HURTEAU. Chef d'orchestre du service, le coordonnateur, avec la Vice-Présidente en charge des écoles, Cécile CREUZON, sont chargés de mettre en musique toutes les actions scolaires de la collectivité.



Cécile CREUZON et Jérôme HURTEAU,
Vice-Présidente et Coordonnateur Service Ecoles

Les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM)

Nos Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM), s'investissent dans l'accompagnement des très jeunes enfants en travaillant aux côtés des enseignants dans les écoles maternelles. Véritables aides auprès du corps enseignant, ces professionnels titulaires du CAP-AEPE Accompagnant Educatif Petite Enfance ou équivalent sont les repères quotidiens et un appui incontournable pour vos enfants, ainsi les ATSEM :

- aident l'enfant à acquérir de l'autonomie;
- veillent à sa sécurité et son hygiène;
- assistent l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques;
- aménagent et entretiennent les locaux et les matériaux destinés aux enfants;
- accueillent avec l'enseignant les enfants et leurs parents ou substituts parentaux.

Ce seront 16 ATSEM qui seront affectés dès la rentrée de septembre auprès des élèves de maternelle de Creuse Confluence.

Les Agents Techniques

Pour assurer l'entretien des locaux, du mobilier, procéder aux petites réparations et dépannages... 23 agents techniques intercommunaux et communaux seront mobilisés quotidiennement.

En faisant le choix de travailler en partenariat, Creuse Confluence et les Communes souhaitent conserver une proximité et une efficacité pour toutes les interventions techniques.

Ecole, garderie, cantine, transport scolaire : je souhaite inscrire mon enfant, à qui dois-je m'adresser ?

Si la Communauté de Communes est habilitée à gérer la compétence à partir de septembre 2019, les Communes restent autonomes et compétentes en matière de cantine, garderie périscolaire et transport scolaire.

Les familles s'adresseront aux Mairies pour toutes les questions concernant le fonctionnement de ces services communaux.

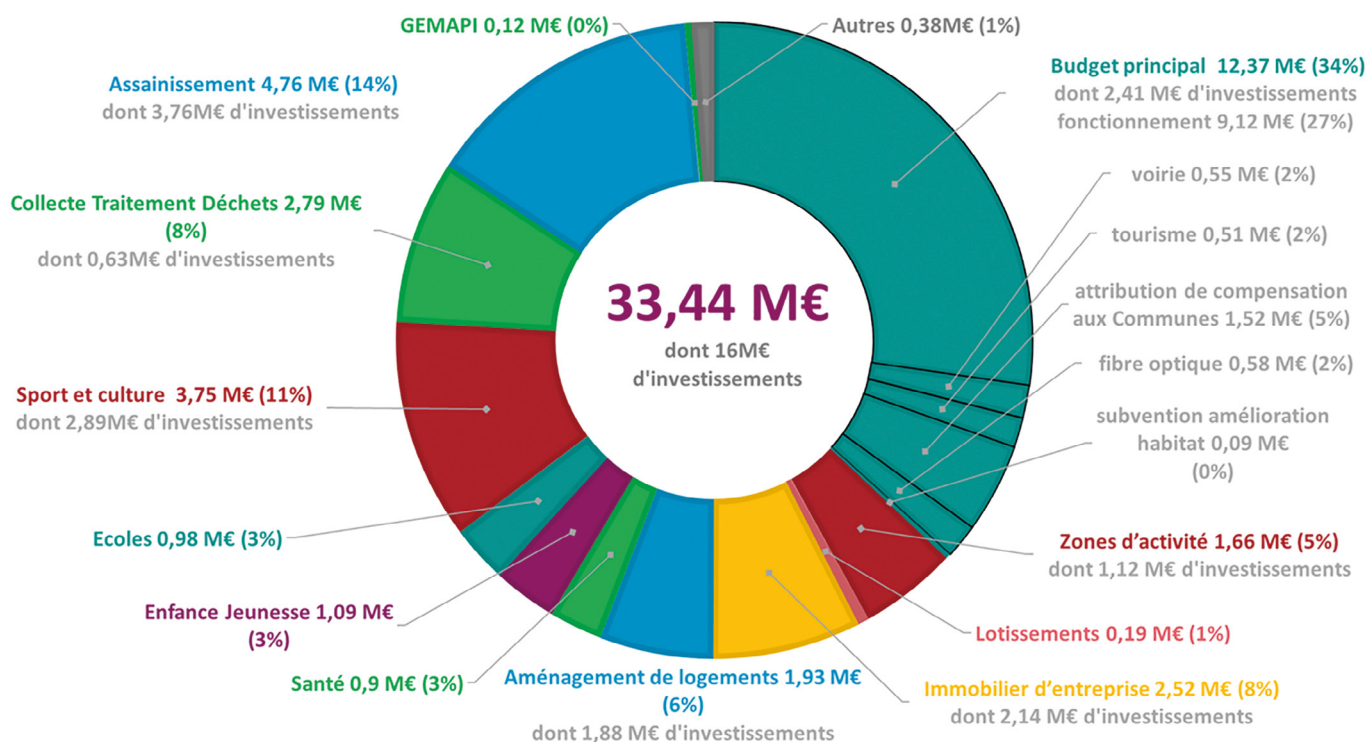
COMMUNES	ELUS REFERENTS	
BETETE	TITULAIRE SUPPLEANT	MARTIAL DELCUZE DIDIER VILLATTE
BORD SAINT GEORGES	TITULAIRE SUPPLEANT	JEAN BAPTISTE ALANORE SAMUEL CARRAT
BOUSSAC	TITULAIRE SUPPLEANT	ANNIE ANNEQUIN JOELLE ROUSSILLAT LAMY
BUDELIERE	TITULAIRE SUPPLEANT	JACQUES CONSTANTIN LAETITIA PRESTI
BUSSIERE ST GEORGES	TITULAIRE SUPPLEANT	GERARD THOMAZON GILLES LARIGAUDERIE
CHAMBON/VOUEIZE	TITULAIRE SUPPLEANT	CECILE CREUZON CECILE MARIA DUSSAT
CLUGNAT	TITULAIRE SUPPLEANT	ODETTE BRIAT YVES THOMAZON
EVAUX LES BAINS	TITULAIRE SUPPLEANT	MARIE THERESE VIALLE LAURENT ROMAIN
GOUZON	TITULAIRE SUPPLEANT	MICHELE AUFRERE CARINE PARY
JARNAGES	TITULAIRE SUPPLEANT	VINCENT TURPINAT SANDRA MARIE-FRANCOISE
LADAPEYRE	TITULAIRE SUPPLEANT	JACQUES BANVILLE JÉRÉMY BATHIER
LAVAUFRANCHE	TITULAIRE SUPPLEANT	PATRICE ORSAL DIDIER LAMBRUN
LEPAUD	TITULAIRE SUPPLEANT	PIERRE MORLON ALAIN NORRE
LUSSAT	TITULAIRE SUPPLEANT	DANIEL MALLERET REMY BODEAU
NOUHANT	TITULAIRE SUPPLEANT	NICOLAS SIMONNET PASCALINE EMERY
NOUZERINES	TITULAIRE SUPPLEANT	PASCAL GIBARD FREDERIC TILLET
PARSAC-RIMONDEIX	TITULAIRE SUPPLEANT	FRANCOIS RIVA SERGE JANNOT
PIONNAT	TITULAIRE SUPPLEANT	JEAN PRUCHON MICHEL AUJOURD'HUI
SAINT MARIEN	TITULAIRE SUPPLEANT	THIERRY BRIAULT CATHERINE PINON
ST SILVAIN BAS LE ROC	TITULAIRE SUPPLEANT	MICHELE FERRION STEPHANIE DEBERGE
SOUMANS	TITULAIRE SUPPLEANT	FABRICE COLLINET JEAN CLAUDE PARNIERE
VIERSAT	TITULAIRE SUPPLEANT	NADINE GLOMEAUD JEAN PIERRE LAMY
SIAG BOUSSAC	TITULAIRE SUPPLEANT	ANNIE ANNEQUIN STEPHANIE DEBERGE



POINT FINANCES LES CHIFFRES CLÉS 2018

Les chiffres clés des finances communautaires démontrent une gestion saine. La Communauté de Communes dégage une capacité d'autofinancement et un endettement maîtrisé lui permettant de continuer sa politique de développement des services et des équipements.

Les Dépenses



Les Recettes

POUR 100 € :



Fiscalité : 77,43 €



Subventions et dotations : 20,24 €



Produits des services : 0,24 €



Attributions de compensation : 0,54 €



Divers : 1,55 €

4 730 645 €

C'est le montant prévisionnel de la fiscalité directe à percevoir en 2019 dont :

- Fiscalité ménages : 2 856 763 € (60,39 %)
- Fiscalité entreprises : 1 873 882 € (39,61 %)

DETTE

- remboursement de la dette pour 2019 : 1 131 591 €
- encours : 6 287 402 €
- la dette court jusqu'en 2037
- la capacité de désendettement est de 3,58 années

La capacité de désendettement est le nombre d'années nécessaires à une collectivité pour rembourser sa dette si elle utilise pour cela son épargne brute. La moyenne nationale est de 5,0 ans (Source : DGFIP-Comptes de gestion ; budgets principaux - opérations réelles. Calculs DGCL / groupements de communes à fiscalité propre / 2016)



LA BOUTIQUE / ESPACE DE COWORKING ENTREPRENDRE

Une autre façon de travailler

Start-up, entrepreneurs, freelances, employés détachés, salariés en déplacement...

Le monde du travail change avec de nouveaux modes d'activités (auto entreprises, télétravail...), rendant le milieu rural idéal pour associer cadre de vie, travail et mise en réseau grâce au numérique et au coworking ! Nouvelles catégories de professionnels.

A mi-chemin entre le bureau et le domicile, les espaces de coworking se multiplient. Mais qu'est-ce que le coworking ?

Le coworking est une nouvelle façon de travailler basé sur deux notions :

- un espace de travail partagé;
- un réseau encourageant l'échange et l'ouverture.

L'idée est de permettre aux travailleurs indépendants ou entrepreneurs de ne pas rester isolés chez eux et de pouvoir trouver dans ce lieu un espace de sociabilisation et d'échange où tous se côtoient dans un mélange créatif entre travail et convivialité.

Certaines entreprises favorisent cette forme de travail dans un souci d'économie, de flexibilité, mais aussi pour dynamiser la créativité de leurs employés grâce aux contacts et rencontres facilités dans un tel espace.

La Boutique

La Boutique est un espace de coworking situé sur la Commune de Boussac, qui peut être utilisé de manière souple, « à la carte » selon les attentes ou habitudes de chacun.

Son but est de contribuer à faire jaillir ou accueillir de nouvelles entreprises, accueillir des télétravailleurs, créer du lien, faire partager des idées puis permettre à chacun d'élargir son réseau de connaissances.

A terme, La Boutique a vocation à essaimer sur d'autres secteurs de Creuse Confluence.

Elle met à disposition de ses usagers :

- une animatrice pour vous aider;
- des ordinateurs;
- un accès internet (fibre-wifi);
- une imprimante;
- une Salle de réunion;
- des Bureaux privatifs pour recevoir clients ou fournisseurs;
- un service de réception des colis et courriers;
- thé, café, micro-onde, réfrigérateur et kitchenette;
- un espace détente.



La Boutique / espace de coworking
☎ 05 19 70 03 00
laboutique@creuseconfluence.com



FISCALITÉ CHIFFRES CLÉS

UNE FISCALITÉ DES MÉNAGES STABLE

TAXES	TAUX 2018	TAUX 2019
Habitation	13,00%	13,00%
Foncier Bâti	2,31%	2,31%
Foncier Non Bâti	7,68%	7,68%

Les taux des impôts des ménages restent inchangés pour 2019

FISCALITÉ ENTREPRISE STABLE

TAXES	TAUX 2018	TAUX 2019
CFE	28,82%	28,82%

Le taux de la cotisation foncière des entreprises a été maintenu à 28,82%

Les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sont maintenus pour l'année 2019, le produit prévisionnel s'élève à 1 648 295 €





UNE DÉMARCHE INNOVANTE ÉCONOMIE

Un partenariat au service des porteurs de projets

En signant une convention avec la région Nouvelle-Aquitaine en février 2019 et en travaillant en partenariat avec les Chambres de commerce et de l'industrie – CCI – Chambres des métiers et de l'artisanat – CMA – Chambres de l'agriculture et l'association Initiative Creuse, la Communauté de Communes se lance dans une démarche innovante pour le département de la Creuse et met en place une stratégie économique selon 5 axes :

Axe 1 Renforcer l'accès au numérique et à la téléphonie mobile;

Axe 2 Conforter la dynamique économique ainsi que le développement de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) pour renforcer l'attractivité du territoire;

Axe 3 Favoriser l'agriculture locale, sa diversification et les circuits-courts;

Axe 4 Accroître le potentiel et l'attractivité touristique du territoire / Bâtir une stratégie de destination / Accompagner la montée en gamme des hébergeurs touristiques;

Axe 5 Conforter l'économie territoriale.

Accompagner, orienter, soutenir

Recherche de financements, de contacts, de soutiens techniques... Le parcours avant la création d'entreprise doit être simple.

Aussi, Creuse Confluence met à disposition des porteurs de projets, quel que soit le secteur (agriculteur, artisan, commerçant, créateur d'entreprise...), **un guichet unique** au sein de son service développement économique. Il accompagne et oriente l'entreprise ou le porteur de projet dans ses démarches et lui fait bénéficier de dispositifs « sur mesure » grâce à notre réseau de partenaires.

De plus, cette démarche novatrice est accompagnée d'une panoplie complète d'aides aux entreprises. En effet, la Communauté de Communes a mis en place un règlement d'intervention qui permet d'intéresser un spectre large d'entreprises en compensant notamment des aides qui n'existaient plus au niveau régional. Cette action propre à Creuse Confluence, complémentaire au règlement de la région, a pour objectif d'aider à l'installation, au développement, à la reprise d'activités, les entreprises commerciales, artisanales ou agricoles sur tout notre territoire.



Quelques exemples d'aides parmi la palette de possibilités :

BENEFICIAIRES	OBJECTIFS ET PROJETS A FINANCER	AIDES
COMMERCE création, développement d'activité, reprise d'entreprises de moins de 2 ans (hors micro-entreprise)	réalisation de travaux d'aménagement intérieur et extérieur (relooking, rénovation de la surface de vente, espace de vente < 200m²)	subvention de 50 % pour un montant de dépenses compris entre 5.000 € à 30.000 € H.T.
COMMERCE DE PROXIMITÉ boucherie, boulangerie, épicerie...	aménagement et développement du commerce de proximité (boucherie, boulangerie, épicerie...)	versement d'un fonds de concours par la Communauté de Communes aux Communes membres: -Taux de subvention de 12.5% pour une dépense éligible de 150.000 € H.T soit 18.750 € de subventions -Si le montant de travaux est compris entre 150.000 € et 300.000 €, taux de subventions de 10 % soit un total de 33.750 € maximum
ARTISAN création, développement d'activité, reprise d'entreprises de moins de 2 ans (hors micro-entreprise)	achat d'un véhicule professionnel neuf ou d'occasion de moins de 3 ans vendu par un professionnel	subvention de 50 % pour une dépense plafonnée à 20.000 € H.T
TOUTES ENTREPRISES	montage des dossiers administratifs, création, reprise et cession d'entreprises	guichet unique à disposition des porteurs de projet, au sein de Creuse Confluence qui oriente, accompagne et met en réseau avec les différents partenaires versement de 50.000 € / an par Creuse Confluence à l'association Initiative Creuse pour l'abondement de prêts d'honneur destinés à la création et reprise d'entreprises situées sur le territoire communautaire, y compris dans le domaine agricole.
COWORKER, TELETRAVAILLEUR, TRAVAILLEUR NOMADE...	travailler dans un lieu convivial, équipé et adapté avec une bonne qualité de services	espace de coworking la Boutique travaux pour renforcer l'accès au numérique et à la téléphonie mobile
DÉPART A LA RETRAITE	montage des dossiers administratifs,	recherche d'un repreneur, aide à la transmission



DES AIDES POUR AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT HABITAT

Jusqu'à la fin de l'année 2019, Creuse Confluence est engagée dans le Programme d'intérêt général Habitat dont le Département de la Creuse est maître d'ouvrage en partenariat avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat).

Des aides financières peuvent être attribuées aux propriétaires occupants (sous condition de ressources) ou bailleurs qui conventionnent leur logement, pour des travaux liés à l'amélioration de l'habitat privé.

Elles concernent les domaines d'intervention suivants :

- travaux lourds pour rénover un logement indigne et/ou très dégradé;
- travaux d'amélioration énergétique (fenêtres, chauffage, isolation...);
- travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie (remplacement baignoire par une douche, accessibilité extérieure...).

La Cellule Habitat du Département de la Creuse est composée d'animateurs, de conseillers en économie sociale et familiale, de techniciens du bâtiment et d'assistantes administratives.

L'équipe vous accompagne dans vos démarches : évaluation de votre projet, recherche de financements, montage de votre dossier...

Des référents administratifs sont affectés par secteur : ils se déplacent sur demande au domicile des particuliers.



Cellule Habitat
du Département de la Creuse :
☎ 05 87 80 90 30
✉ habitat@creuse.fr



NEWS EN BREF

PRÊTS D'HONNEUR



Remise du chèque du prêt d'honneur de 15 000 € à M. et Mme Pagnier repreneurs du garage Eurocéan de Parsac-Rimondeix.

Parmi les dispositifs d'aides à l'entrepreneuriat, Creuse Confluence co-finance des prêts d'honneur avec le Réseau Entreprendre Limousin et Initiative Creuse. Ainsi, ce sont 5 entreprises: Esthétique Nouzerines, Eurocéan à Parsac, Priant à Boussac, institut de beauté Laura Breton à Evaux-les-Bains, les ateliers de volailles de Ladapeyre qui ont pu bénéficier de ce dispositif depuis le début de l'année 2019 soit un total de 46 000 € de prêts accordés par la Communauté de Communes.



Guichet unique :
Développement économique et numérique
4 avenue Général de Gaulle
23260 GOUZON
☎ 05 55 81 79 96
✉ direction@creuseconfluence.com



NOUVEAU SITE TOURISME

Nouveau site internet de destination

Creuse Confluence Tourisme travaille actuellement en collaboration avec Creuse Tourisme pour la création d'un nouveau site internet de destination prévu pour cet automne.

Cette mutualisation permettra à notre territoire de bénéficier de la notoriété du site internet de l'agence départementale touristique, tout en conservant une autonomie de gestion de nos contenus. En effet, Creuse Confluence Tourisme bénéficiera d'une entrée spécifique sur la page d'accueil du site ainsi que de pages dédiées.

Les avantages d'un tel partenariat sont multiples :

- mutualiser les coûts de développement;
- mutualiser les ressources humaines et les compétences;
- renforcer la visibilité de notre destination sur le web
- augmenter le trafic;
- proposer la réservation en ligne et développer l'apport d'affaires auprès des socioprofessionnels.



**Service communication de Creuse Confluence
Tourisme**

☎ 05 55 62 26 92

communication@creuseconfluencetourisme.com



LA REYBERIE LOISIRS

Pêcheurs, promeneurs, venez découvrir l'étang de la Reyberie.

Ce beau plan d'eau d'une quinzaine d'hectares, constitue une belle destination loisirs. Situé sur la Commune de Budelière. Il vous accueille pour une journée de pêche ou tout simplement pour passer un agréable moment seul, en famille ou entre amis. Vous pourrez même faire une halte déjeuner grâce aux tables de pique-nique mises à votre disposition sur place.

Pour 2019, la Communauté de Communes a choisi de confier la gestion de l'étang à une dynamique association du territoire « la Gaule Chambonnaise », la collectivité conservant l'entretien des abords.



La Gaule Chambonnaise : Patrick SAINTIGNY

☎ 06 10 22 75 54

fdgp23@netcf.fr



JOURNÉES DÉCOUVERTE TOURISME

Journées de découverte des richesses de Creuse Confluence et de Monts et Vallées Ouest Creuse

Partant du constat que les habitants, commerçants et hébergeurs reçoivent, conseillent et parfois même guident les touristes à la recherche de bons plans, de sites à découvrir ou encore de bonnes tables ; les offices de tourisme de Creuse Confluence et Monts et Vallées Ouest Creuse en partenariat avec Creuse Tourisme et le soutien financier de la région Nouvelle-Aquitaine, vous propose de **devenir de véritables ambassadeurs de la destination.**



Quoi de mieux pour parfaire ses connaissances en la matière que de partir à la (re)découverte de son « pays » ou de celui des voisins ?

L'idée étant de proposer à toutes personnes susceptibles de recevoir des visiteurs 2 journées de découverte sur les sites emblématiques de l'Est et de l'Ouest de Creuse.

Au programme : un accompagnement personnalisé par les Offices de Tourisme, un accueil « VIP » dans les sites de visite comme par exemple les Thermes d'Evaux les Bains ou la forteresse de Crozant et un déjeuner convivial au restaurant.

Les déplacements sont assurés par bus à partir du lieu de rendez-vous pour chaque journée de découverte. Le programme détaillé et les bulletins d'inscription seront mis en ligne prochainement sur le site internet de la Communauté de communes et de l'Office de Tourisme.



Informations pratiques :

Frais de repas à la charge des participants.

Nombre de place limitée à 50 participants.

☎ 05 55 65 50 90

apex-patrimoine@creuseconfluencetourisme.com





GALERIE PHOTOS L'ACTU

Lors de notre précédente édition, nous avons lancé un appel aux photographes, habitants et amoureux de notre territoire. Un grand merci pour tous vos partages !



©chrisphotographie ©sylvestre.frot ©marie-isabelle.lecot ©jean.deneubourg

Habiter, entreprendre, sur la route, lieux de convivialité, patrimoine, culture, sport, paysage, faune, flore, regard d'enfant...

Vos réponses nous ont donné l'idée de créer une galerie photos thématique et participative, pour que vous puissiez partager votre vision du territoire, ses multiples atouts et contribuer à notre volonté commune d'attirer de nouveaux habitants, entreprises, médecins...

Nous vous invitons dès à présent à poster vos plus belles photos via le formulaire de la page « galerie participative » de la rubrique « découvrir » sur le site de la Communauté de Communes creuseconfluence.com.

Nous les publierons avec votre nom en crédit photo et partagerons les plus beaux clichés sur nos pages instagram @creuseconfluence #creuseconfluence @creuseconfluenctourisme #creuseconfluenctourisme



FAITES CONNAÎTRE VOS MANIFESTATIONS SERVICE

Vous êtes organisateur de fêtes locales, concerts, randonnées, événements sportifs ou autres concours... et souhaitez faire connaître vos manifestations ?

Creuse Confluence Tourisme vous propose d'intégrer gratuitement vos événements sur les Sites Internet de **creuseconfluenctourisme.com**, **creuseconfluence.com** et **Creuse Tourisme**.

Nous vous invitons à compléter notre formulaire en ligne sur le site internet de Creuse Confluence Tourisme (rubrique : Espace pro). N'oubliez pas de nous joindre des photos (sous format numérique) ; sans cela votre manifestation ne pourra pas être prise en compte !!!



RAM
EN BREF

Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s est un lieu d'informations, d'animations, de rencontres et d'échanges à destination des professionnels de la petite enfance, des parents et des jeunes enfants.

Espace de socialisation où l'enfant va pouvoir s'épanouir avec des activités adaptées à son développement (éveil musical, gym bébés...), le RAM aide aussi les parents dans leur recherche d'Assistant(e)s Maternel(le)s. Il les informe sur leurs obligations en tant qu'employeur, ainsi que sur les dispositifs d'aide existants (CAF, MSA, Pajemploi...). Il les accompagne également pour les démarches administratives, contrats de travail...

Véritable centre de ressources, le RAM est un soutien à la profession d'assistant(e) maternel(le). Notre Educatrice de Jeunes Enfants (EJE) est à leur disposition pour les informer, les écouter et les guider. Le RAM informe également ces professionnel(le)s de leurs droits et de l'évolution dans leur profession et leur propose des formations.

➤ RAM TAGADAM

📞 07 50 64 20 62

Du lundi au vendredi en dehors des temps d'ateliers

Programme des ateliers sur creuseconfluence.com et sur la page Facebook





FAISONS LE POINT SUR LA TAXE GÉNÉRALE SUR LES ACTIVITÉS POLLUANTES (TGAP) ENVIRONNEMENT

Enfouissement des déchets

Dans notre précédent numéro, nous évoquions la gestion des ordures ménagères, leur coût et la méthode simple du compostage pour **réduire le poids de ces déchets sur l'environnement et sur notre facture.**

Actuellement, les ordures ménagères et les encombrants des déchèteries de la Communauté de Communes (respectivement 3500 tonnes et 1300 tonnes en 2018) sont acheminés au centre d'enfouissement de la société COVED à Maillat dans l'Allier.

Le traitement des déchets (incinération, enfouissement ou autre) est une activité polluante sur laquelle s'applique la Taxe Générale sur les Activités Polluantes ou TGAP.

Cette taxe est due par toutes les structures, publiques ou privées, qui traitent les déchets par enfouissement ou incinération.

L'Etat augmente la TGAP significativement à partir de 2021

La TGAP (17 euros/tonne en 2019) s'ajoute au coût de traitement (62 euros/tonne en 2019), ce qui représente un coût total à la tonne de 79 euros pour 2019.

Jusqu'à présent, la TGAP sur l'enfouissement n'augmentait que d'1 euro par an. Mais à partir de 2021, l'objectif de l'Etat est clair : encourager au maximum la réduction des déchets à la source par le compostage, la réutilisation, la lutte contre le gaspillage, le tri et le recyclage pour limiter l'envoi des déchets en décharge et à l'incinération.

Dans un composteur, s'ils sont mélangés à d'autres déchets de jardins, ils se décomposent rapidement, sans odeurs particulières, ni jus. Après quelques mois, vous obtenez du compost semblable à l'humus du sol en forêt, très riche, qui peut être utilisé pour les plantations et le jardin.

Diminuer de façon importante la quantité des déchets enfouis pour limiter la hausse des coûts.

Pour limiter l'impact de la TGAP sur le coût du service, il nous faut améliorer nos performances actuelles en triant mieux et en restant vigilant car souvent des déchets valorisables et recyclables se retrouvent dans les ordures ménagères comme :

- du verre (qui pèse très lourd et qui est recyclable indéfiniment);
- des emballages recyclables;
- des cartons ondulés;
- du papier.

Pour rappel, ces déchets sont recyclés, revendus, soutenus financièrement et ne génèrent aucune taxe, à l'inverse des ordures ménagères qui ne produisent que des coûts.

Nous l'écrivions dans notre précédent numéro, chacun peut réduire le volume et le poids de sa poubelle en compostant ces déchets biodégradables au jardin, ce sont ceux qui pèsent le plus lourd.

➤ A noter :

- En plus de la TGAP, le coût de traitement de base va lui aussi fortement augmenter dans les toutes prochaines années. Les capacités en enfouissement au niveau national vont se réduire et on nous annonce d'ici 2 ans des coûts avoisinant les 100 €/tonne contre 62 €/tonne actuellement.
- Nous vous en reparlerons en temps voulu, d'ici 2022, le tri des emballages va être étendu à « tous les plastiques ». Cela contribuera, en partie seulement, à diminuer les tonnages d'ordures ménagères.

D'ici là, il est plus important que jamais de composter et trier afin de contenir les coûts.

Année	TGAP à la tonne	TGAP versée à tonnage constant (4800 tonnes)	TGAP supplémentaire versée à l'Etat par rapport à 2019
2019	17.00 €	81 600 €	
2020	18.00 €	86 400 €	4 800 €
2021	30.00 €	144 000 €	62 400 €
2022	40.00 €	192 000 €	110 400 €
2023	51.00 €	244 800 €	163 200 €
2024	58.00 €	278 400 €	196 800 €
2025	65.00 €	312 000 €	230 400 €



DÉCHÈTERIE DE PARSAC ENVIRONNEMENT

La plateforme déchets verts est en fonctionnement !

Depuis le mois de juin, la déchèterie de Parsac met à disposition des usagers une plateforme pour déposer les déchets verts.

Règles de fonctionnement :

- **Avant tout vidage**, les usagers doivent suivre le circuit habituel depuis l'entrée de la déchèterie et se présenter devant le gardien pour validation. Il les orientera ensuite vers la plateforme
- **Les déchets verts sont séparés en deux catégories** sur la plateforme et ne doivent pas être mélangés : tontes et feuilles d'un côté, branchages et ligneux de l'autre. Merci de suivre les indications.
- Par mesure d'optimisation de la place, nous demandons à chaque usager de **déposer ses déchets au maximum sur les tas** afin d'éviter l'étalement.

➡ A noter :

Il ne s'agit pas d'une plateforme de compostage mais de stockage. Une fois un volume conséquent des déchets verts accumulés, ceux-ci seront broyés puis évacués vers des exploitations agricoles locales pour être valorisés en « co-compostage » en mélange avec du fumier.



BUDELIÈRE
REPORTAGE

DECHETERIE DE BUDELIERE

Deux nouveaux quais à disposition

Deux nouveaux quais ont été récemment aménagés sur la déchèterie de Budelière.

L'un accueillera la future benne Ecomobilier, l'autre a permis de mettre en place une seconde benne de déchets verts.

A l'entrée du site, une petite plateforme a aussi été créée. Très prochainement, elle permettra le dépôt des déchets de tontes de gazon qui seront ensuite récupérés par le méthaniseur voisin. Cela permettra une gestion locale et sans coût de traitement pour la collectivité.



PISCINES **IDÉES DE SORTIES**

Besoin de se rafraîchir ? Et si vous profitez de vos vacances pour faire un tour à la piscine ?



Piscine Adolphe Dumery d'Evaux-les-bains

Horaires grandes vacances :

Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 20h00

Samedi jardin aquatique de 14h30 à 16h00 puis ouvert au public de 16h10 à 19h00

Dimanche de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Cours d'aquagym et cours de natation sur inscription

 05 55 65 69 62



Piscine de Soumans

Horaires :

Bassin extérieur, ouverture Juillet/août

Du mardi au dimanche de 13h30 à 19h30

Cours d'aquagym les mardis et jeudis à 19h15

Possibilité de cours de natation.

 05 55 65 43 54

AGENDA DU TERRITOIRE **INFOS PRATIQUES**

Envie de sortir ? de bouger ? de découvrir ?
Consultez l'agenda des manifestations sur les sites de
creuseconfluence.com et creuseconfluentourisme.com



©sylvestre.frot-Boussac

Creuse Confluence 3 sites à votre service

Boussac (siège social)

05 55 65 83 94

Le Montet
23600 Boussac-Bourg

Gouzon

05 55 81 79 96

4 Avenue du G^{al} de Gaulle
23230 Gouzon

Evaux-Les-Bains

05 55 65 52 24

53, rue des Fossés
23110 Evaux-Les-Bains

Retrouvez-nous sur    [creuseconfluence](https://www.creuseconfluence.com)  creuseconfluence.com

Contact : communication@creuseconfluence.com

Directeur de la publication : **Nicolas Simonnet** // Responsable de la rédaction : **Philippe Guillaume**

Crédits photos : Creuse Confluence, Creuse Confluence Tourisme

Maquette : 1colore - Réalisation Pierre Jeannot : contact@pierfactory.org // Impression : **i combrailles**